



GROUPE ADP
DES HORIZONS À PARTAGER

AÉROPORT PARIS-ORLY

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE LA PISTE 4

du 10 août au 17 décembre 2026

LE DISPOSITIF D'INFORMATION

CONCERNANT LES TRAVAUX

Sur le site : entrevoisins.groupeadp.fr

Par e-mail : environnementorly@adp.fr

Par téléphone : 01 49 75 90 70

Sur place : **Maison de l'Environnement et des Territoires**
Face à Orly 1-2-3. Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

CONCERNANT LES SURVOLS ET LA CIRCULATION AÉRIENNE

La mission environnement de la Direction des Services
de la Navigation Aérienne.

Par e-mail :

environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations
et l'actualité des travaux



“ Conscients des impacts que ces travaux pourront avoir sur votre quotidien, le Groupe ADP et la navigation aérienne ont minutieusement préparé le chantier. ”

Afin de remplir ses obligations de maintenance, garantir la sécurité des opérations aériennes et assurer la mise en conformité des pistes aux normes européennes, le Groupe ADP engage d'importants travaux de rénovation de la piste 4 de l'aéroport Paris-Orly.

Ces travaux exceptionnels auront lieu du 10 août au 17 décembre 2026 et conduiront à la fermeture complète de cette piste.

Pendant toute la durée du chantier, les atterrissages et décollages se feront sur les deux autres pistes de l'aéroport – les pistes 2 et 3.

Ces travaux engendreront des modifications de la circulation aérienne et des survols inhabituels, notamment pour certaines communes situées dans des zones habituellement peu ou pas concernées. À la demande des Services de la Navigation Aérienne, une phase de tests aura lieu à partir du 11 juin certains jours de semaine en début d'après-midi pour garantir la sécurité de cette utilisation exceptionnelle des pistes 2 et 3.

Pendant toute la durée du chantier, le couvre-feu en vigueur de 23 h 30 à 6 h sera maintenu. A l'issue des travaux, les atterrissages et décollages reprendront selon les procédures d'exploitation normales de l'aéroport. Conscients des impacts que ces travaux pourront

avoir sur votre quotidien, le Groupe ADP et la navigation aérienne ont minutieusement préparé le chantier et mettent en place un dispositif d'information à votre disposition dès maintenant et jusqu'à la fin du chantier.

Ce document vous présente en détail le projet, son calendrier, ses engagements ainsi que ses impacts. Notre priorité est de vous informer au fur et à mesure et en toute transparence.

L'ensemble des équipes de l'aéroport est mobilisé pour assurer la tenue exemplaire du chantier et de son calendrier.

LAURENCE FAURE,
Directrice de l'aéroport Paris-Orly – Groupe ADP



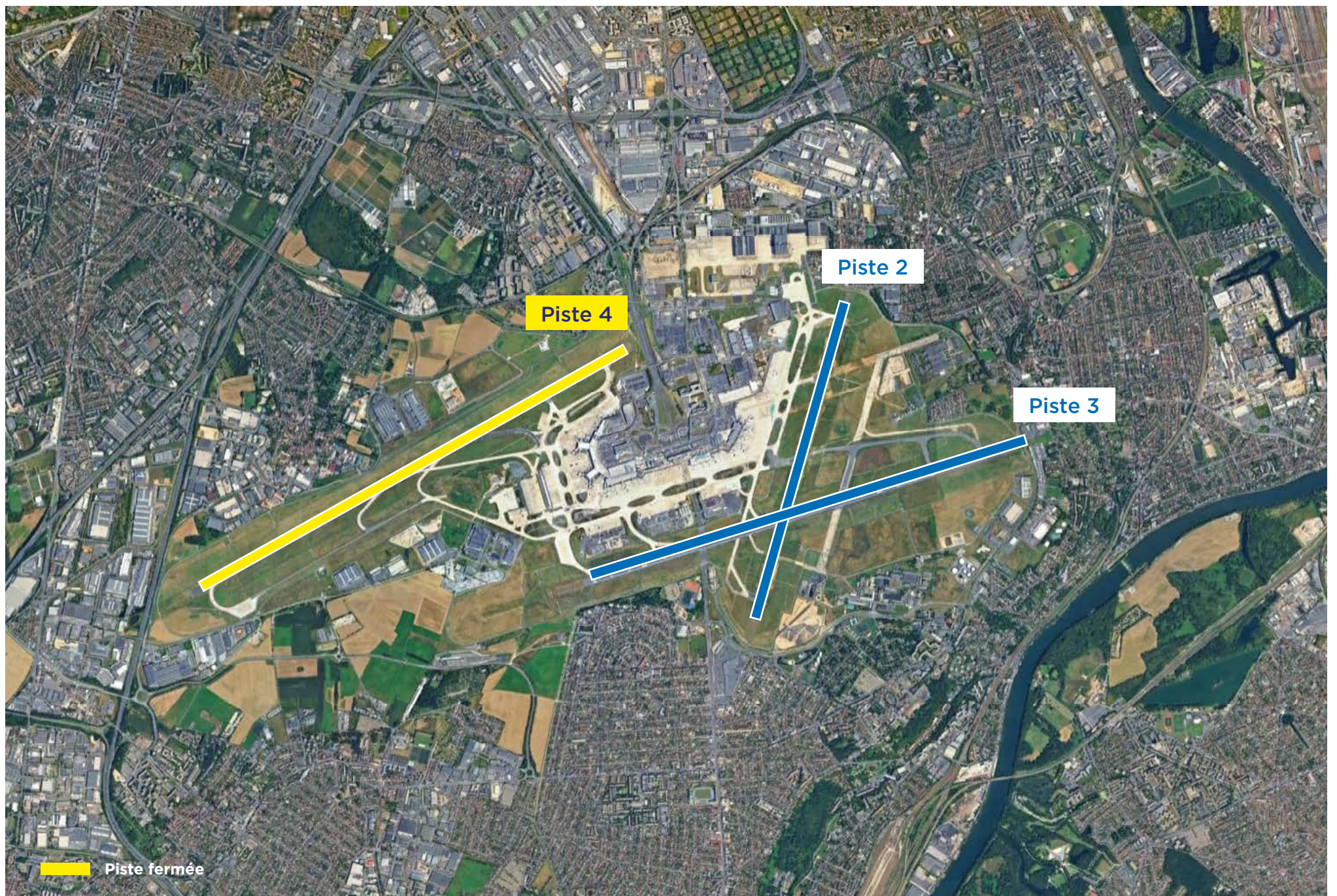


PHOTO SATELLITE DE L'AÉROPORT PARIS-ORLY ET SES TROIS PISTES

DES TRAVAUX EXCEPTIONNELS

L'entretien d'une piste d'aéroport nécessite des travaux sur le revêtement supérieur tous les 10 ans et une rénovation plus en profondeur tous les 30 ans. La piste 4 a été construite en 1966. Les travaux du revêtement supérieur les plus récents ont été réalisés en 2016-17. La dernière rénovation complète date de 1995.

Les travaux engagés cette année seront par conséquent une nouvelle rénovation majeure de cette piste 4. Elle sera réhabilitée sur toute sa longueur jusqu'à la dalle béton (environ 30 centimètres de profondeur). La structure béton sera reprise sur une portion de 800 mètres. Ces travaux seront également l'occasion d'étendre le balisage d'approche pour plus de sécurité. Par la même occasion, certaines voies de circulation des avions entre les pistes et le terminal seront rénovées.



TRAVAUX DE LA PISTE 4 DE PARIS-ORLY, 2016

COMMENT EST CONÇUE UNE PISTE D'AÉROPORT ?

Au vu des contraintes extrêmes auxquelles une piste est confrontée, sa conception est complexe et organisée autour de plusieurs couches, ayant chacune leur fonction :

- ◆ **La couche de roulement**, c'est la partie visible de la piste. Elle a une durée de vie d'environ 10 ans (6 à 7 cm)
- ◆ **Une couche portante** qui constitue le support de la future chaussée (jusqu'à 30 cm)
- ◆ **La couche de liaison** (environ 4 cm)
- ◆ **Une couche de forme**. C'est la couche la plus profonde qui permet de s'adapter aux caractéristiques du terrain naturel

468 000 t
de matériaux à démolir

100 % recyclés
(dont une majorité dans la structure de la nouvelle piste)

150 000 m²
de rabotage d'enrobé

233 000 m³
de terrassement

150 000 t
de chaussée neuve en enrobé

2 200
feux de balisage à déposer et à reposer

650 compagnons par jour
au plus fort des travaux

LES IMPACTS DES TRAVAUX



LEVER DE SOLEIL SUR LE TARMAC, PARIS-ORLY

L'aéroport Paris-Orly dispose de trois pistes : les pistes 2, 3 et 4. Habituellement, ce sont les pistes 3 et 4 qui sont utilisées. Les avions atterrissent ou décollent sur la piste 2 de manière exceptionnelle, en cas de conditions météorologiques spécifiques qui pourraient affecter la sécurité aérienne ou lorsque l'une des autres pistes est indisponible.

Pendant toute la durée des travaux qui auront lieu du 10 août au 17 décembre 2026, la piste 4 sera fermée. Les décollages et les atterrissages seront reportés sur les pistes 2 et 3.

Ces travaux engendreront des modifications de la circulation aérienne, dans des zones habituellement peu ou pas concernées. C'est notamment l'exploitation de la piste 2, orientée « nord-sud », qui générera des survols inhabituels pour un grand nombre de communes situées au sud de l'aéroport.

Limiter au maximum l'impact des travaux

L'organisation et la planification du chantier ont fait l'objet d'un travail minutieux afin d'une part, de prendre en compte les impératifs de sécurité et d'activité de l'aéroport et d'autre part, de limiter au maximum les impacts.

Le chantier démarrera en août afin de réaliser l'ensemble du gros œuvre quand les conditions météorologiques sont optimales. L'ensemble des travaux sera réalisé en une seule fois sur une période de 18 semaines. Plus de 3 000 vols ont été supprimés ou reprogrammés à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Pendant toute la durée du chantier, le cadre réglementaire régissant l'exploitation de l'aéroport sera strictement respecté. Ainsi, le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23h30 et 6h) et la limitation annuelle du nombre de créneaux instaurée par l'arrêté du 6 octobre 1994 continueront de s'appliquer.

LE CALENDRIER DU CHANTIER

DU 11 JUIN AU 6 AOÛT

VOLS TEST

A la demande des Services de la Navigation Aérienne, la piste 2 sera utilisée les mardis, mercredis et jeudis entre 13h et 16h pour valider l'utilisation en configuration piste croisée du nouveau système électronique de gestion du trafic aérien, mis en service dans la tour de contrôle de Paris-Orly en 2024.

DU 10 AOÛT AU 17 DÉCEMBRE

LES TRAVAUX

La piste 4 sera totalement fermée et les atterrissages et décollages reportés sur les pistes 2 et 3.

Au plus fort de l'activité, il pourra y avoir en moyenne 30 décollages et atterrissages par heure sur chaque piste entre 6h et 23h30 (trafic réduit par rapport à la période estivale classique de Paris-Orly).

COMPRENDRE L'UTILISATION DES PISTES PENDANT LES TRAVAUX

Les avions décollent et atterrissent toujours face au vent.

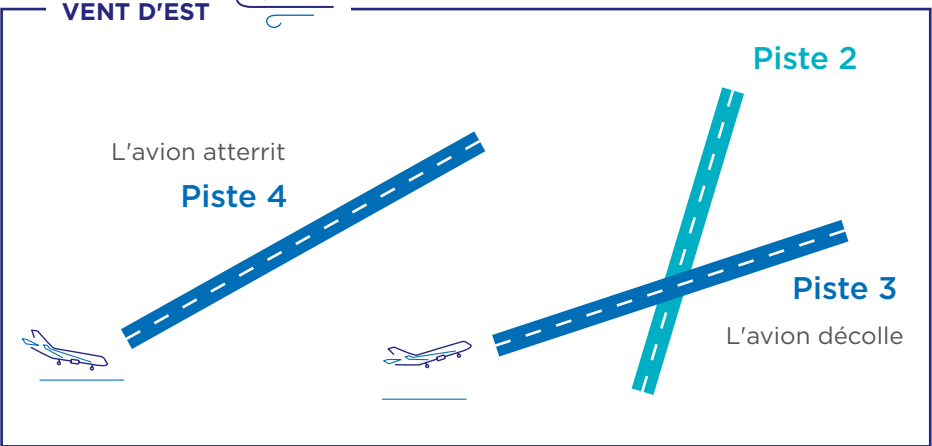
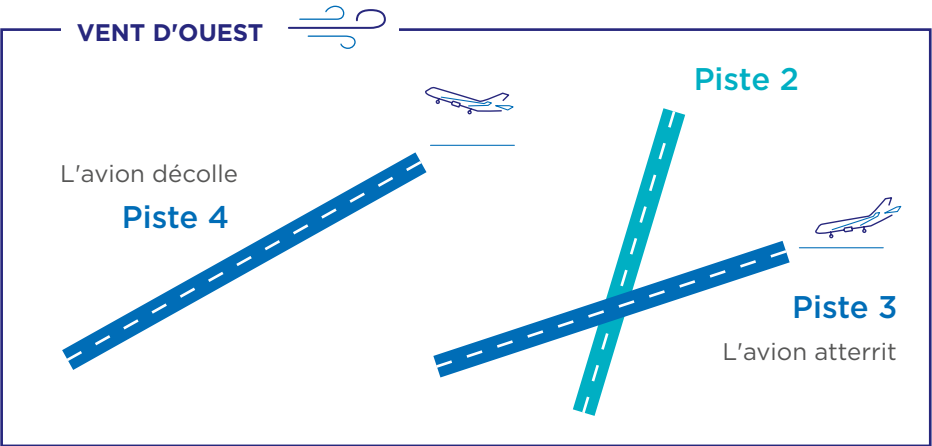
 Décollage

 Atterrissage

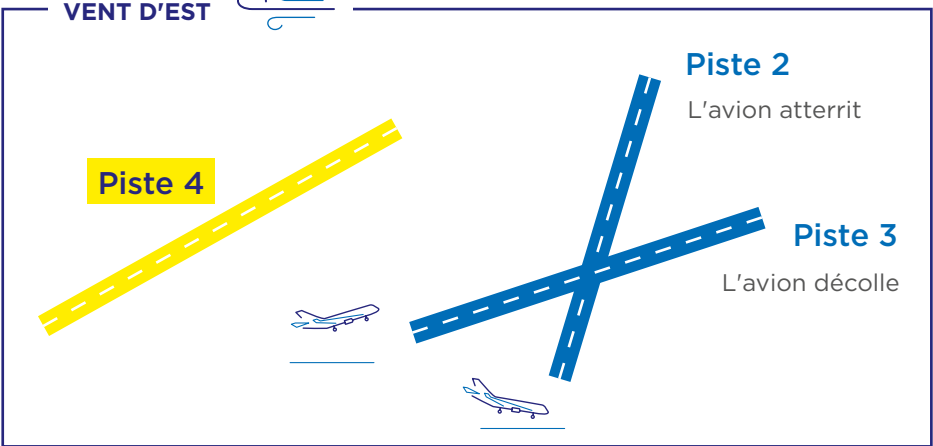
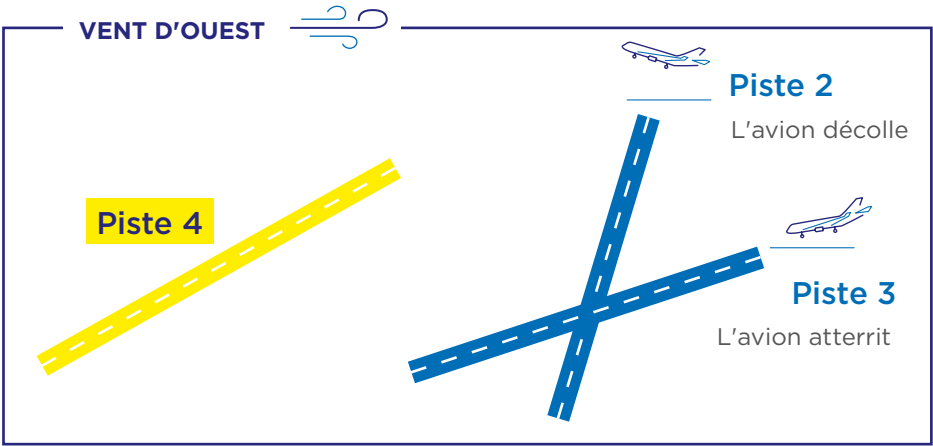
 Piste fermée

 Piste inutilisée

UTILISATION NORMALE DES PISTES

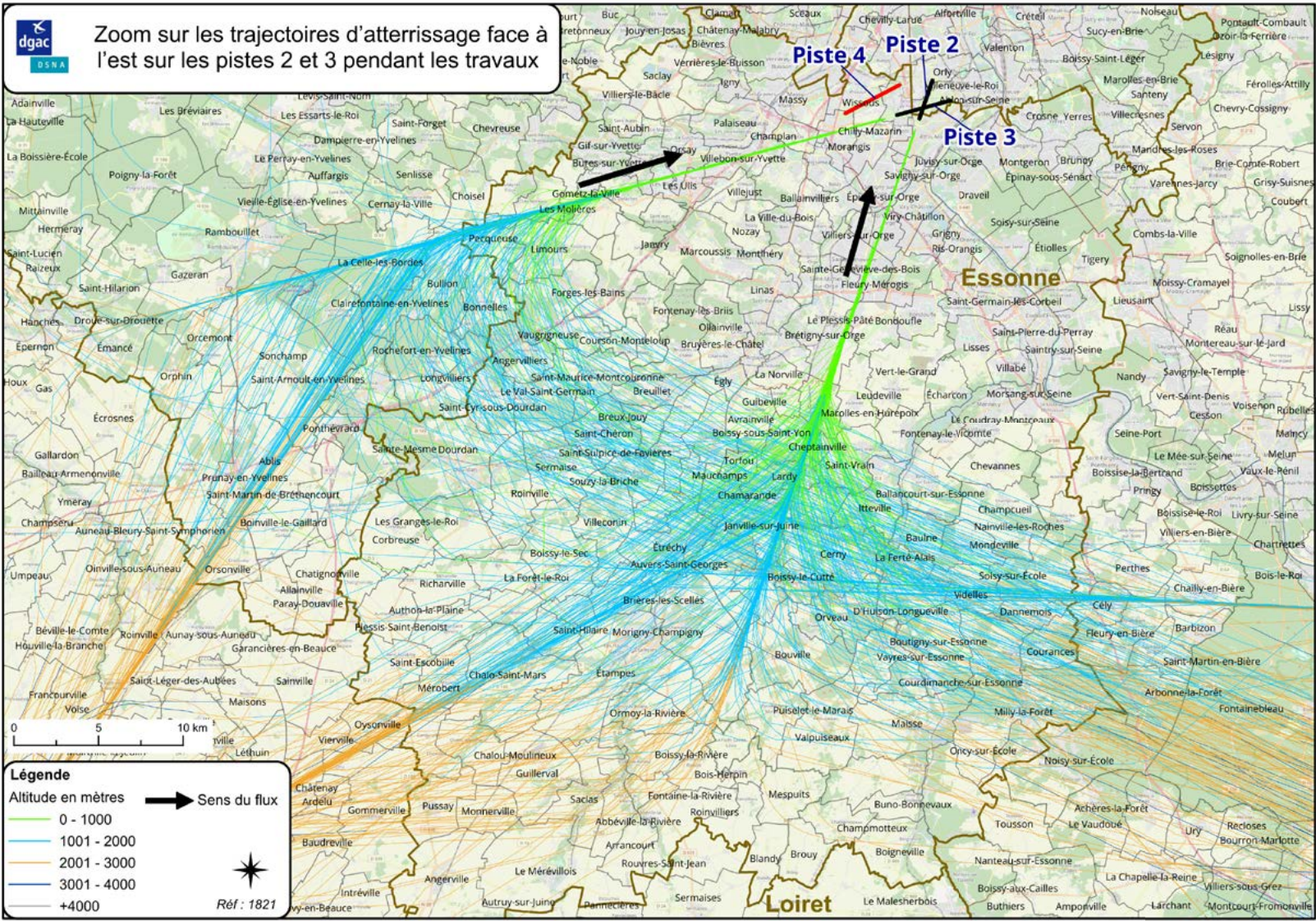


UTILISATION PENDANT LES TESTS ET LES TRAVAUX



CIRCULATION DES AVIONS AVEC UN VENT D'EST

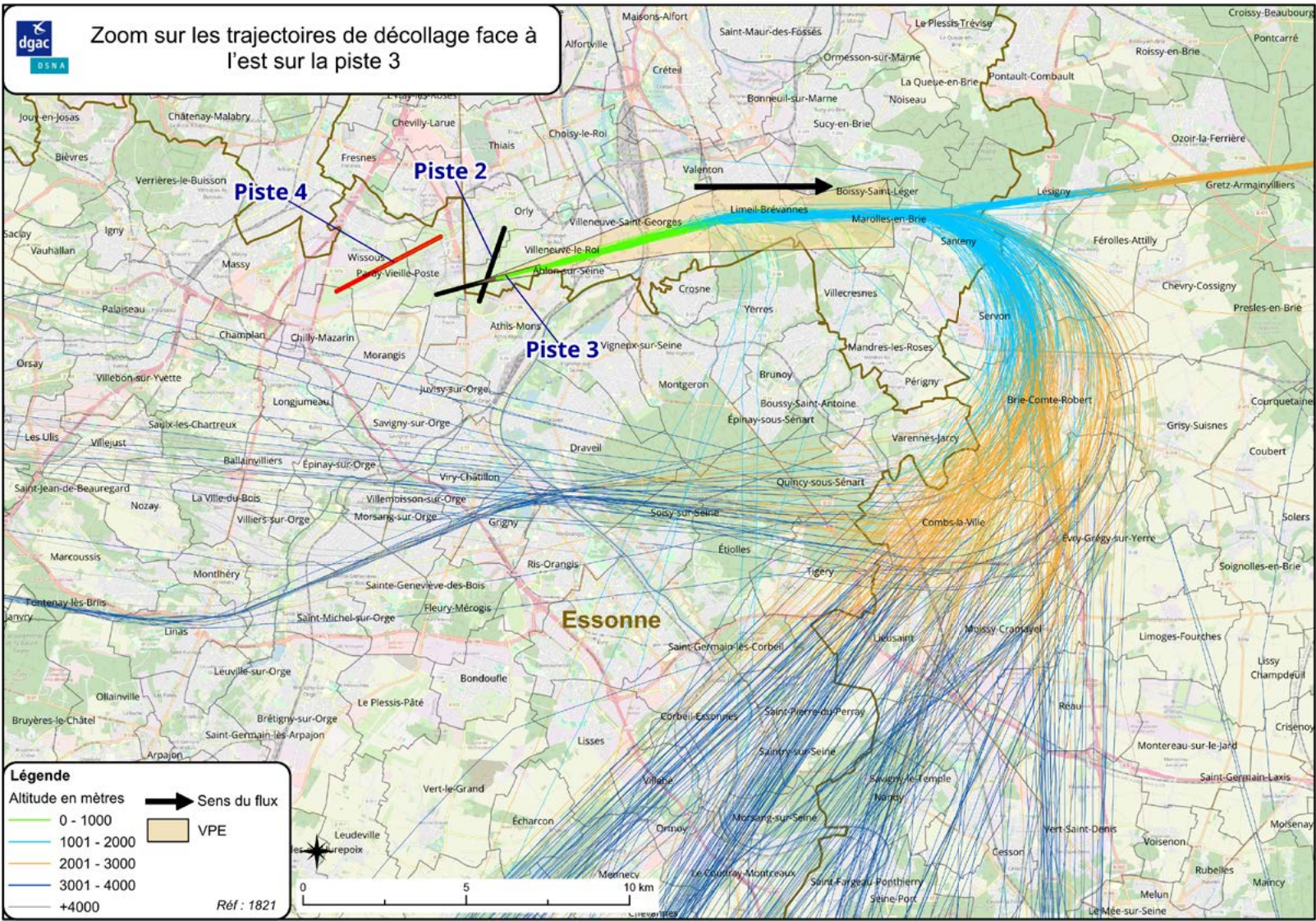
LES AVIONS ATTERRISSENT SUR LA PISTE 2 (ET PARFOIS SUR LA PISTE 3)



Pendant les travaux, quand le vent vient de l'est, les avions atterriront essentiellement sur la piste 2. Ponctuellement et en fonction notamment des conditions météorologiques, les avions pourront être amenés à atterrir uniquement sur la piste 3.

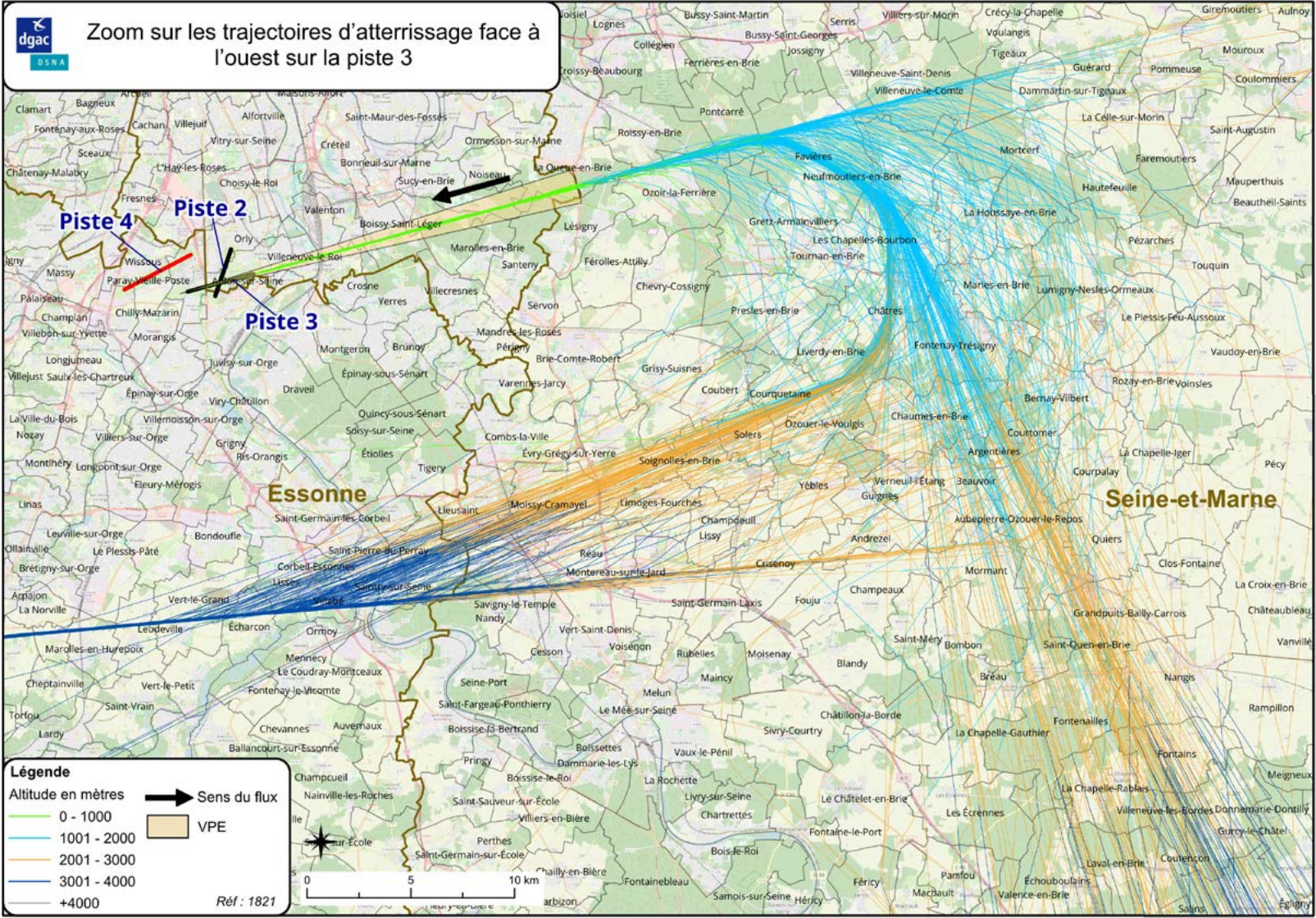
CIRCULATION DES AVIONS AVEC UN VENT D'EST

LES AVIONS DÉCOLLENT SUR LA PISTE 3



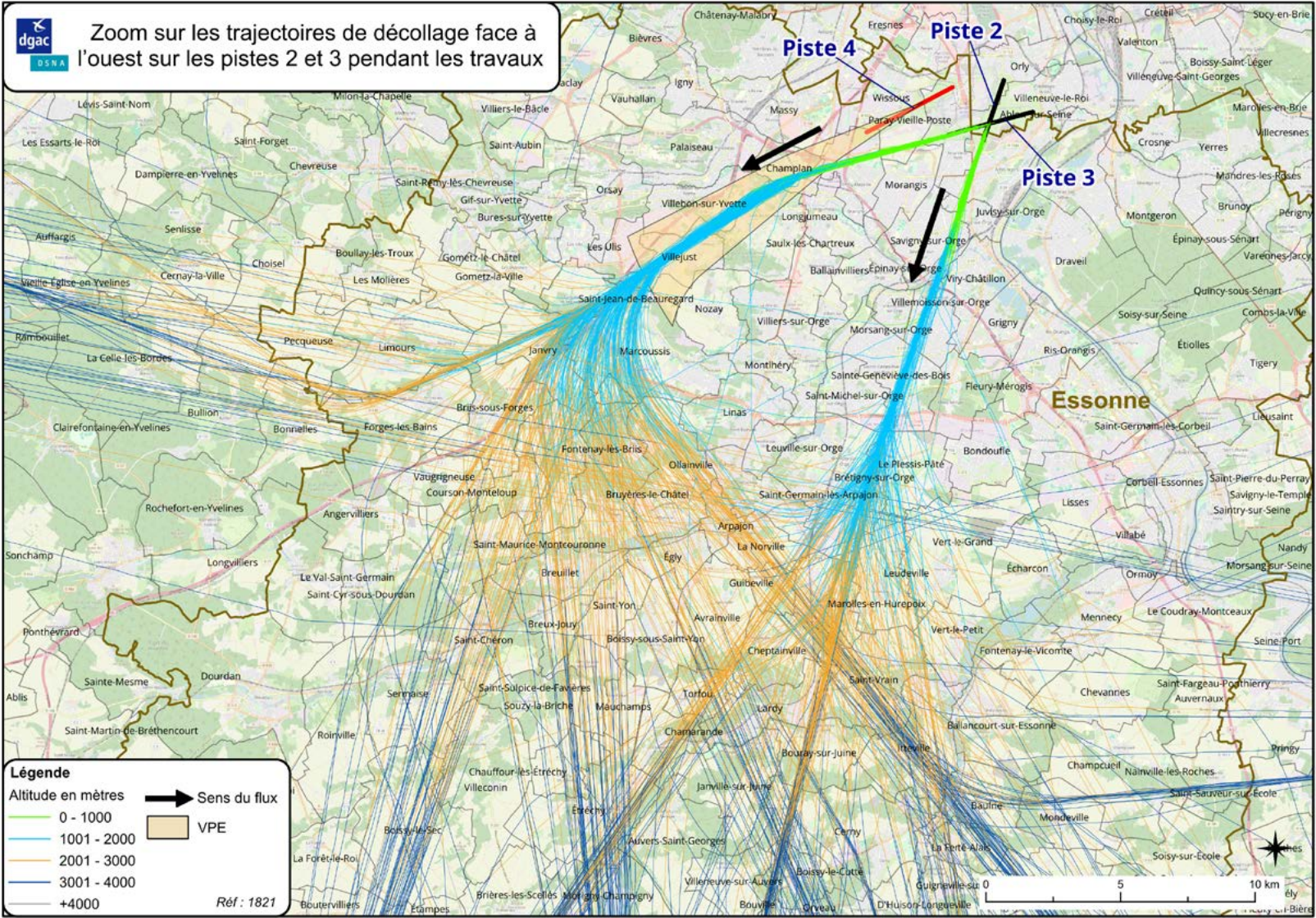
CIRCULATION DES AVIONS AVEC UN VENT D'OUEST

LES AVIONS ATTERRISSENT SUR LA PISTE 3



CIRCULATION DES AVIONS AVEC UN VENT D'OUEST

LES AVIONS DÉCOLLENT SUR LA PISTE 2 (ET PARFOIS SUR LA PISTE 3)



Pendant les travaux, quand le vent vient de l'ouest, les avions décolleront essentiellement sur la piste 2.

Ponctuellement et en fonction notamment des conditions météorologiques, les avions pourront être amenés à décoller uniquement sur la piste 3. Dès 1 000 m d'altitude ils rejoindront les trajectoires de décollage habituelles.